

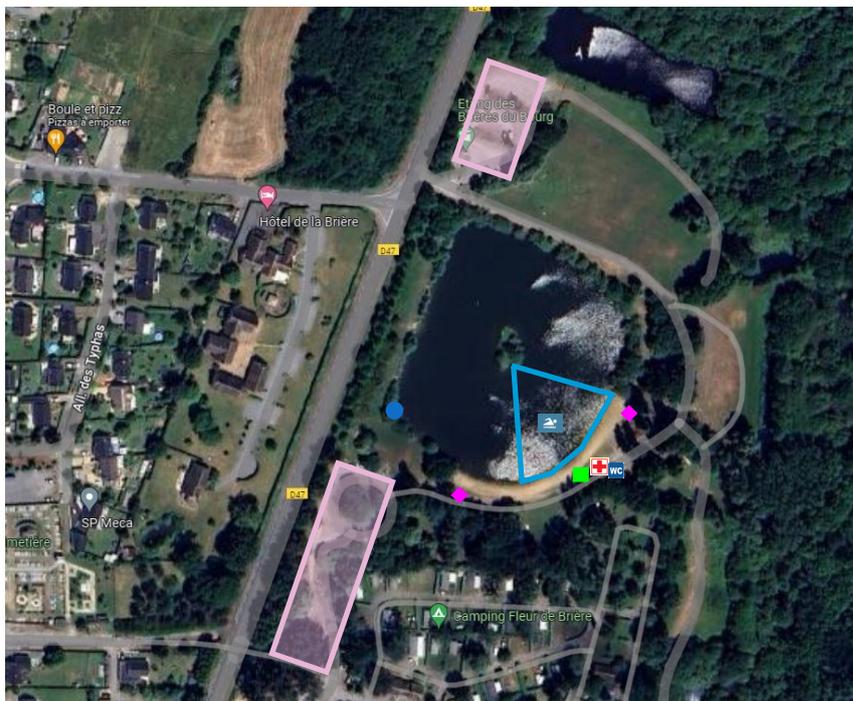
Etang des Brières du Bourg

Commune de Saint-Lyphard

44 - Loire-Atlantique



Caractéristique de la zone de baignade



- **Baignade surveillée** : 9 juillet au 31 août 2024
- **Horaires de surveillance** : du mardi au dimanche et jours fériés : 13h30 à 19h ; **SAUF les 20, 21 juillet, 3, 4, 17 et 18 août 2024 (jours non surveillés)**
- **Observations ponctuelles** : cyanobactéries
- **Responsable de la baignade** : Maire de Saint-Lyphard



- ◆ Accès
- Affichages
- ✚ Poste de secours
- WC Sanitaire
- Emissaire d'eaux pluviales
- Parking

Historique de la qualité des eaux de baignade



Le contrôle de la qualité microbiologique des eaux de baignade porte sur deux germes bactériens, *Escherichia coli* et *entérocoques intestinaux*. Leur présence au-delà des limites sanitaires autorisées traduit une contamination de l'eau pouvant occasionner des gastro-entérites, otites, infections oculaires ou cutanées.

Inventory des risques de pollutions, actions et mesures de gestion

Inventaire des sources de pollution potentielles	Risque
Rejets d'eaux pluviales polluées	Faible
Casse sur le réseau d'eaux usées	Faible
Incivilités (déjections canines sur voirie et plage)	Faible

→ Actions curatives

- Veiller au bon fonctionnement des installations d'eaux usées et d'eaux pluviales

→ Actions préventives

- Alertes météo et autosurveillance de la qualité de l'eau en complément des contrôles officiels
- Sensibilisation des habitants et touristes



Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- en mairie de Saint-Lyphard
02 40 91 41 08

- à l'Agence régionale de santé Pays de la Loire
ARS-DT44-SPE@ars.sante.fr
<http://baignades.sante.gouv.fr/>

